



Résolution  
AGM-2014-02-03/001

**Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, RÉSOLU :**

**D'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée tel que modifié en supprimant le point varia.**

**Le président de l'assemblée constate qu'aucune objection n'est soulevée et déclare la résolution adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**1.3 Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

Les membres de l'assemblée ayant reçu préalablement le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des membres du 22 mai 2013, la secrétaire est dispensée d'en faire lecture.

Résolution  
AGM-2014-02-03/002

**Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, RÉSOLU :**

**D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 22 mai 2013, tel que rédigé.**

**Le président de l'assemblée constate qu'aucune objection n'est soulevée et déclare la résolution adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**2.0 DÉCISIONS**

**2.1 Nomination des auditeurs pour l'exercice financier 2013**

Les membres prennent connaissance de l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à l'égard de travaux d'audit de la Cité de la culture et du sport de Laval et constatent qu'il s'agit de la firme qui a effectué les travaux d'audit de l'année précédente à un prix similaire.

*Résolution*

AGM-2014-02-03/003

**Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, RÉSOLU :**

**D'approuver l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à l'égard de travaux d'audit de la Cité de la culture et du sport de Laval pour l'exercice financier au 31 décembre 2013 pour la somme de 4 725,00 \$.**

**Le président de l'assemblée constate qu'aucune objection n'est soulevée et déclare la résolution adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**2.2 Élection des administrateurs**

Le président rappelle aux membres qu'il y a lieu de nommer les membres du conseil d'administration annuellement et conformément aux règlements de la Corporation.

*Résolution*

AGM-2014-02-03/004

**Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, RÉSOLU :**

**Que les personnes suivantes soient élus administrateurs de la Corporation :**

- **M. Marcel Alexander pour la Corporation de la salle André-Mathieu**
- **M. Gaétan Vandal pour Ville de Laval**
- **Mme Aline Dib pour Ville de Laval**
- **M. Michel Demers pour la Corporation du Complexe Sports de Glace Laval inc.**
- **M. Raymond Talbot pour la Corporation de la salle André-Mathieu**

**Le président de l'assemblée constate qu'aucune objection n'est soulevée et déclare la résolution adoptée à l'unanimité des membres présents.**

### 3.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution

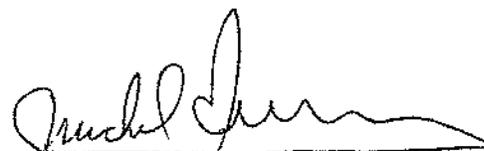
AGM-2014-02-03/005

**Il est alors unanimement RÉSOLU :**

**Que l'assemblée soit levée à 12 :12 heures.**



Marcel Alexander  
Président de l'assemblée



Michel Demers  
Membre du conseil